



Toulouse, le 01 septembre 2011

**Objet : Appel d'offres ERASMUS : Missions d'enseignement pour le personnel enseignant d'établissements d'enseignement supérieur.**

Le programme Erasmus finance des missions d'enseignement effectuées par le personnel enseignant de l'INSA Toulouse au sein d'une autre université ou institut européen partenaire (voir liste complète sur <http://www.insa-toulouse.fr/fr/international/echanges.html> ) d'une durée de :

	Durée de la mobilité	Durée indemnisée
<b>Minimum</b>	♦ 5 heures d'enseignement minimum	♦ les jours travaillés + les jours de voyage
<b>Maximum</b>	♦ six semaines (hors voyage).	
Les week-ends et jours fériés ne sont pas comptabilisés SAUF s'ils sont travaillés ou correspondent à des jours de voyage.		

L'INSA Toulouse accueille aussi à titre de réciprocité des enseignants des partenaires ERASMUS pour donner des cours et séminaires à l'INSA Toulouse (voir liste des coopérations en cours sur <http://www.insa-toulouse.fr/fr/international/echanges.html>).

Les objectifs de ces missions sont les suivants :

- Promouvoir l'expertise des enseignants de l'INSA Toulouse auprès de nos partenaires.
- Renforcer les liens avec nos partenaires ERASMUS
- Promouvoir l'échange d'expériences concernant les méthodes pédagogiques et les outils.
- Contribuer à l'élargissement de l'éventail des cours de nos partenaires ERASMUS.
- Faire bénéficier nos étudiants INSA Toulouse de l'expertise d'enseignants partenaires ERASMUS.

Les règles générales d'éligibilité sont :

- La mission d'enseignement doit s'effectuer dans l'établissement d'enseignement supérieur européen partenaire ERASMUS
- Les activités des personnels effectuant une mission d'enseignement doivent être intégrées dans le cursus de l'établissement d'accueil.
- La durée minimale d'une mission d'enseignement est de 5 heures.

Les subventions ERASMUS, sont limitées à :

- 700 € / pour la 1ère semaine
- 200 € pour la 2ème semaine
- 130 € de la 3ème à la 6ème semaine

Contact : [Elodie GOURY](#)